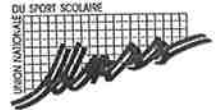




LYCEE VICTOR HUGO
4, rue du Général Lemohner
53200 CHATEAU-GONTIER-SUR-
MAYENNE

Téléphone : 02.43.07.11.00.
Mél. : lvh@ac-nantes.fr

Année Scolaire 2019- 2020



ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE VICTOR HUGO

L'Association Sportive du Lycée ne peut fonctionner qu'avec une participation financière des participants. Cette adhésion permet de financer les licences et le déplacement des participants aux différents championnats. Elle est donc obligatoire.

Même si votre enfant n'envisage pas de prendre une licence UNSS, ni de participer activement à l'association, par votre adhésion solidaire, vous contribuez à faire vivre l'Association Sportive du Lycée. L'adhésion des élèves licenciés ne permet pas, à elle seule, de couvrir les différents frais.



Adhésion de 15 euros par chèque
à l'ordre de « Association Sportive du Lycée »

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Je soussigné(e) :

Responsable de l'élève

NOM : **Prénom :**

Date et lieu de naissance : Classe :

L'autorise à participer aux activités de l'Association Sportive du Lycée Victor Hugo de Château-Gontier.

J'autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur à prendre, sur avis médical en cas d'accident ou de maladie de l'élève désigné ci-dessus, toute mesure d'urgence. L'élève sera orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital.

J'autorise la diffusion de son image sur le site du lycée essentiellement dans le cadre de l'association sportive

Rayer en cas de refus d'autorisation

Fait à le

Signature du représentant légal

Précédée de la mention « lu et approuvé »